

Compte rendu de l'intersyndicale nationale du 16 février 2023

L'ensemble des Organisations Syndicales et Organisations de jeunesse se sont réunies le 16 février au soir de la nouvelle mobilisation pour travailler à la préparation des perspectives des 7 et 8 mars prochains sur la base du communiqué unitaire du 11 février portant la volonté de mettre la France à l'arrêt le 7 mars et d'agir le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Un rapide tour de table a partagé le bilan de la journée d'action, en pointant que même si les mobilisations n'étaient pas aussi importantes, elles sont toujours aussi ancrées et particulièrement fortes notamment dans les petites villes, à l'image de ce qui s'est passé à Albi avec le déplacement des premiers des organisations.

Un point a été fait sur les retours reçus de l'adresse unitaire en direction des députés et sénateurs, il a été convenu de transférer toutes les demandes d'audience ou de rencontres avec les élus de l'arc républicain à nos organisations locales afin d'impulser des initiatives unitaires dans les circonscriptions en se saisissant particulièrement de la semaine d'interruption des débats parlementaires la semaine prochaine pour aller interpeler les députés notamment. (Toutes les initiatives sont bien entendu à définir localement, y compris rassemblement, concerts de casseroles...).

Chaque organisation est convaincue qu'il faut utiliser les semaines qui nous séparent du 7 mars pour multiplier les initiatives de proximité, préparer les grèves, élargir encore l'implication des travailleurs dans l'action. C'est pourquoi la CGT a proposé de réunir une nouvelle intersyndicale nationale à son siège le mardi 21 février à 18h avec la sortie d'un nouveau communiqué d'impulsion de préparation commune des grèves dans toutes les professions et de mise en visibilité de tout ce qui aura lieu en ce sens pour réussir une mise en arrêt du pays le 7 mars. L'objectif est bien entendu d'impulser des démarches unitaires des syndicats au plus près des lieux de travail. Pour autant, la question de la reconduction ne se pose pas dans les mêmes termes entre toutes les organisations ; seules la CGT, l'Unsa et Solidaires ont annoncé y travailler dans plusieurs professions (RATP, cheminots par exemple).

Concernant le 8 mars, un appel unitaire est quasiment finalisé et un tract unitaire portant sur le contenu des conséquences du projet de réforme sur les conditions de vie et de travail des femmes sera mis à disposition pour des tractages unitaires soit sur les lieux de travail soit dans les lieux publics. La construction d'initiatives communes avec les associations féministes et l'intersyndicale se heurte encore à des oppositions notamment de FO ou de la CFTC mais toutes les initiatives communes pouvant être prises en département (comme annoncées lors de la réunion des organisations du CCN ce matin) nous seront utiles pour essayer de décoincer la situation partout notamment sur la région parisienne.

Les Organisations de Jeunesse ont annoncé qu'elles appellent également en plus du 7 et du 8 mars, au 9 mars sur la question de la réforme des bourses qui va être lancée

par le gouvernement ce jour-là. La CGT a proposé que l'UNEF et la Fage préparent un projet de communiqué sur les questions spécifiques à la jeunesse et que l'intersyndicale appelle à soutenir leur appel au 9 mars. La décision sera prise mardi prochain car pas de mandat des autres organisations hier soir.

La proposition d'un visuel unitaire sur l'appel au 7 mars sera mise en discussion à la prochaine réunion de mardi.

L'intersyndicale est déterminée à poursuivre l'action et à créer les conditions d'aller vers le retrait de ce projet rejeté par l'immense majorité de la population et ce, quel que soit le vote ou pas des articles à l'Assemblée nationale aujourd'hui. Le processus parlementaire se poursuivra au Sénat à partir du 6 mars puis reviendra en Commission Mixte Paritaire courant de la deuxième quinzaine de mars.